



## **NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2014**

l'organisation décidée en accord avec la Directrice de l'école est la suivante : 24h hebdomadaires, 8 demi-journées d'enseignement avec 5 matinées réparties sur 5 jours et une après-midi (le jeudi) réservée au périscolaire.

### **Intérêts :**

- Possibilité de déplacer des intervenants spécialisés (musiciens, comédiens...)
- Facilite sur le plan pratique l'organisation des activités.
- Favorise l'investissement des intervenants qui se déplacent pour 3 h et non pour 1h.
- Les horaires du projet précédent ne sont pas modifiés en regard du transport scolaire du RPI et des choix des écoles de Felzins et de Saint-Félix.

### **Activités :**

Elles tiendront compte du projet d'école dont l'intitulé «*Améliorer le lien entre les enseignements théoriques et leurs mises en pratique*» s'avère porteur de projets éducatifs.

Activités **bibliothèque** : les enfants sont familiarisés avec les locaux. Ils semblent y prendre du plaisir et y accordent beaucoup d'intérêt. Ils effectuent des emprunts hebdomadaires, lisent ensemble, écoutent des contes...

Activités **sportives et de plein air** : sports et jeux collectifs, badminton, roller et cirque seront proposés aux enfants.

Activités **artistiques et manuelles** : nous souhaitons proposer des interventions variées : musique, arts visuels... Ainsi, au 1<sup>er</sup> trimestre, une proposition d'activité autour du théâtre et du cinéma est déjà prévue.

Compte tenu des prévisions d'effectif pour la rentrée 2014, soit 47 élèves répartis entre les CE2-CM1-CM2, il est nécessaire de prévoir 3 intervenants par après-midi.

Les enfants seront répartis en 3 groupes que nous constituerons avec les enseignants. Chaque groupe bénéficiera des 3 activités, par rotation en séquences de 55 mn.

## **Le mot du Maire**

**D**éjà deux mois !

*L'équipe municipale, encore en rodage, fonctionne cependant pour le mieux, en espérant vous donner satisfaction.*

*Parmi les multiples dossiers à traiter, en voici quelques uns :*

- *La poursuite et le suivi des travaux concernant le cœur de village.*
- *L'aménagement des points de ramassage des ordures ménagères en collaboration avec M. Dufour du SMIRTOM.*
- *Le choix des plaques et panneaux de rues ainsi que la décision des lieux de leur implantation.*
- *La mise en place des rythmes scolaires... dossier sensible : **rythmes scolaires, coups de colères !***

*Préalablement, il faut savoir que les écoles privées ne sont pas tenues de les mettre en place. Cette loi ne concerne que les établissements publics. Ensuite, les municipalités doivent œuvrer à leur installation pour septembre 2014, penser à la logistique en fonction des locaux dont le village dispose, trouver les animateurs et les intervenants, les payer... mais elles ne peuvent choisir librement quand et comment... Nous devons soumettre nos projets à l'agrément du rectorat : ainsi, les décideurs ne sont pas les payeurs !*

*Malgré cela, nous agissons dans l'intérêt des enfants, au cœur du problème. Ce qui justifie le travail que nous menons, afin que ces moments d'activités péri-éducatifs soient enrichissants, qu'ils contribuent à former leur personnalité et leur apportent la détente dont ils ont effectivement besoin.*

*Actuellement, nous sommes dans l'attente de la réponse du rectorat concernant le projet que nous avons élaboré suite au décret du 7 mai 2014.*

*Bien à vous,  
Geneviève Vandekerckhove*



## La Communauté de Communes... au jour le jour

Comme vous le savez sans doute, le Grand Figeac, créé en novembre 2013, compte désormais 79 communes. Cette Communauté de communes «géante» appelait, pour ne pas trop perdre en proximité, d'être découpée en plusieurs secteurs géographiques. Chose faite depuis le 1<sup>er</sup> nouveau Conseil communautaire du 18 avril dernier. Le territoire est donc découpé en 5 secteurs. Cuzac intégrant le secteur Est qui comprend 16 communes dont 4 dans l'Aveyron.

Chaque secteur s'est vu doté d'un Vice-Président, **Jean-Pierre Espeysse** (Maire de Saint-Félix) sera le notre pour le secteur Est.

Comme par le passé, 10 commissions thématiques ont été créées :

- Finances et administration générale
- Economie
- Tourisme, commerce et artisanat
- Aménagement de l'espace, urbanisme et T.I.C.\*
- Habitat, transport et services
- Développement durable et environnement
- Voirie et éclairage public
- Enfance et jeunesse
- Culture
- Sport

### Cuzac au Grand Figeac

Chaque commission demande à être composée d'un certain nombre de représentants des communes (40 en moyenne). En ce qui concerne Cuzac, je suis d'office membre de la **commission Finances** comme tous les conseillers communautaires. J'ai, en outre choisi d'être présent également dans la **commission Culture**. **Marie-Claude Lise** a souhaité représenter la commune dans la commission **Tourisme**, **Alain Malbert**, la commission **Aménagement de l'espace et T.I.C.** et **Gilles Gard** pour la commission **Sport**.

Notre présence dans ces différentes commissions aura pour objet de faire entendre la voix d'une petite commune comme la notre face à un processus de décision qui pourrait être phagocyté par la «capitale» du territoire, Figeac.

A noter que Cuzac sera également représentée pour tout ce qui concerne les projets de **voirie**, par ma présence automatique au sein de la commission territoriale du secteur Est, dont la compétence, *pour l'instant*, tourne autour de toutes ces questions.



### Mille-feuilles

Notre territoire, comme partout en France, est, à tort ou à raison..., submergé de multiples instances de gouvernance. Et si on peut espérer que la réforme territoriale engagée dernièrement aura pour vertu de simplifier le fameux «mille-feuilles» administratif français, il n'en est rien aujourd'hui. Le Grand Figeac, le Pays de Figeac, le SCot\* et peut-être demain un PETR\*, sans parler des Zones de Revitalisation Rurale et j'en oublie certainement, sont des «passages obligés» pour nos communes.

Toutes ces instances ont un rôle bien défini, leurs pouvoirs sont parfois complémentaires, toutes sont aujourd'hui indispensables, dès l'instant que notre commune porte un projet ou plus globalement, si elle souhaite faire entendre sa voix sur l'évolution du territoire auquel elle appartient.

Afin que vos connaissances en la matière soient parfaites (!), nous vous proposerons en début d'automne une **réunion d'information** qui aura pour objectif de vous expliquer les fonctions de toutes ces instances, leurs articulation entre-elles, en d'autre terme, qui fait quoi et à quoi servent ces composantes du fameux «mille-feuilles» français !

La date et l'heure de cette réunion vous sera communiquée dans le prochain numéro de la *Gazette*.

Erick Beauchet,  
Conseiller communautaire de Cuzac

\* Technologie de l'Information et de la Communication  
Schéma de Cohérence Territorial  
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural



## Comptes-rendus des **Conseils Municipaux** d'avril et juin 2014

### Délégations de compétence

Lors du Conseil Municipal du 22 avril, Madame le Maire a proposé d'attribuer les fonctions suivantes à ses 3 adjoints ;

- Monsieur Erick Beauchet, premier adjoint : **gestion de l'eau et de l'assainissement, urbanisme.**
- Monsieur Marcel Dournes, deuxième adjoint : **bâtiments, voirie, réseaux, finances.**
- Madame Claudine Raspiengeas, troisième adjoint : **affaires scolaires, cantine, transport scolaire, culture.**

Vous pouvez les rencontrer en Mairie pendant leurs permanences :

E. Beauchet : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois (15h / 17h) ;

M. Dournes : le lundi, de 16h30 à 19h ;

C. Raspiengeas : le lundi, de 18h à 19h.

### Commissions municipales

**CCAS** : le Centre Communal d'Actions Sociales est un établissement public communal géré par un conseil d'administration présidé par le Maire et comprenant un nombre égal de membres élus et de membres nommés qui sont choisis par le maire pour leur action de prévention, d'animation et de développement social ainsi que pour leur

connaissance du milieu médico-social, cette dernière facette étant particulièrement importante dans le cadre du projet de 'Maison partagée' dont le CCAS sera partie prenante.

Membres volontaires issus du CM : J.P. Bayol, M. Dournes, M.C. Lise, C. Raspiengeas, D. Vandekerckhove et M.C. Viana.

Personnes extérieures désignées : M.L. Delclaux, G. Roques, C. Chatelus, J. Schneider, S. Jeanson, M. Maumet.

**CAO** : Pour la Commission d'Appel d'Offres, le conseil a élu 3 membres titulaires : M. Dournes, M.C. Lise, A. Malbert et 3 suppléants : J.P. Bayol, E. Beauchet, D. Vandekerckhove.

### Noms et plaques de rue

Suite à la consultation effectuée auprès des Cuzacois en fin d'année 2013, les plaques de rues ont été commandées. Elles seront posées sur les maisons ou sur des poteaux cet été. Chaque habitant concerné par la pose d'une plaque sur la façade de son habitation sera informé au préalable. Les plaques retenues sont émaillées bordeaux avec un lettrage et liseret blancs.

### Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le PCS de Cuzac est réalisé ! Nous pouvons remercier chaleureusement Marie-Claude Lise pour l'élaboration de ce document qui, par sa richesse et son exhaustivité permettra aux élus et aux Cuzacois de réagir au mieux en cas de catastrophes naturelles ou technologiques surgissant sur la commune.

Ce document, qui sert de «manuel d'actions» ne prendra réellement corps qu'en situation... Le Conseil Municipal a donc décidé, qu'une mise en œuvre de ce PCS pourra être déclenché lors d'une prochaine alerte orange météo sur la commune. Cela permettra à chacun de prendre la mesure des actions à mener et permettra ainsi de nous préparer efficacement face à une situation plus préoccupante.

### Formation de Françoise

Le CM a validé deux formations complémentaires au travail de Françoise Raffy, notre Secrétaire de Mairie. Ces formations portent sur les logiciels AGEDI (spécialisés dans la gestion des affaires communales).

## RAPPELS... RAPPELS... RAPPELS...

### SACS POUBELLES : TOUJOURS DISPONIBLES EN MAIRIE

Un lot de sacs poubelle (sacs verts : déchets recyclables et sacs noirs : autres déchets) est tenu à la disposition de chaque foyer, en Mairie, lors des horaires de permanence de celle-ci, jusqu'en juin.

Le nombre de lots de sacs poubelles distribué dépend du nombre de résident(s) par foyer.

La plaquette d'informations éditée par le SYDED sur le tri sélectif est également disponible en Mairie.

### ORDURES MÉNAGÈRES AU HAMEAU DE LABORIE

Suite à la visite du représentant du Smirtom le 3 juin, qui, en compagnie de Geneviève Vandekerckhove et Marcel Dournes a fait le tour de la commune, point de collecte par point de collecte, nous rappelons aux Cuzacois de Laborie de bien vouloir laisser la place du hameau libre de véhicule les mercredi et jeudi matin, afin que le camion de ramassage des ordures puisse manœuvrer sans problème. Nous étudions un point de collecte plus accessible pour les mois prochains, mais en attendant, soyez gentils de ne pas vous garer sur la place.

### ÉLAGAGE : DES HAIES TAILLÉES PAR SÉCURITÉ

La Municipalité rappelle à tous les Cuzacois possédant des haies dont une partie donne sur la voie publique, que celles-ci doivent être taillées (ou élaguées, selon le type de plantations) afin de permettre le passage des véhicules d'urgence (Samu, pompiers,...).

La législation prévoit une taille des haies à 2 m... (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière). Quoi qu'il en soit, l'objectif est de ne pas gêner riverains et véhicules d'urgence. Dans le cas contraire, le Maire, par son pouvoir de police, peut faire élaguer les arbres gênants et facturer au propriétaire son coût...

# Des nouvelles du Comité des Fêtes de Cuzac...



Encore un succès à mettre au crédit du Comité des Fêtes cette année, avec la Fête du Lait Bio du 1<sup>er</sup> juin !

Près de 120 participants ont répondu présent à cette journée Randos, en lien avec l'association FRAB (agriculteurs bio). Après un petit-déjeuner Bio à la ferme de Jean-Luc Mourgues, deux randonnées, dont une portant sur la richesse botanique de notre commune, ont été organisées. Un pique-nique avec barbecue sous le soleil a permis à chacun de se retrouver sur la place du village pour un moment de convivialité partagée.

## Place maintenant à Cuzac en Fêtes, dernier week-end de juillet !

Cette année, Cuzac en Fêtes se déroulera du lundi 21 au dimanche 27 juillet. Avant que le Comité des Fêtes vous distribue le programme complet des festivités, voici déjà un avant-goût de cette semaine festive :

Du lundi au mercredi soir :  
les **Aubades** chez les Cuzacois.

Le jeudi soir : Concours de **belote**.

Le vendredi soir : soirée **Loto**.

Le samedi après-midi :  
Concours de **pétanque**.

le samedi soir : **Marché gourmand** + Les **Vicabos** + **Bal Disco**  
avec Nico DJ.

Le samedi et le dimanche toute la  
journée : **Jeux en bois géants** sur  
la place du village et dans la salle

des fêtes.

Le dimanche matin : **Tripoux**  
avant la **Messe**, suivie d'un **apéritif**.

Le dimanche midi : **déjeuner grillades**.

## LA NUIT DES ÉGLISES À CUZAC

Le 5 juillet prochain aura lieu pour la quatrième fois la Nuit des églises, un événement proposé par l'Église de France qui, d'année en année, prend sa place dans le calendrier des activités annuelles.

Les œuvres d'art, même modestes, qu'abritent les églises sont le souvenir des liturgies qu'elles ont servies ou des pratiques de dévotion qu'elles ont accompagnées. Faire redécouvrir aux visiteurs le pourquoi et le comment de ces ouvrages, tel est l'objet de cette manifestation.

L'Église Saint-Saturnin de Cuzac ouvrira donc ses portes à tous le samedi 5 juillet à partir de 20h30.

La Nuit des Églises à Cuzac alternera, le temps d'une soirée, présentation du patrimoine architectural et mobilier de l'église, lecture de textes...

Renseignements : [narthex.fr](http://narthex.fr)



## ENQUÊTE AUPRÈS DE LA POPULATION DE CUZAC...

Depuis la rénovation du centre bourg et l'installation de nouvelles cloches à l'église, plusieurs Cuzacois nous ont demandé de revoir la fréquence de sonnerie des cloches. Nous souhaitons vous interroger sur ce qui vous semble le plus pertinent en la matière. Merci de bien vouloir vous prononcer en choisissant l'une des 3 propositions ci-dessous, découpez ce coupon-réponse et déposez-le dans la boîte à lettre de la Mairie avant le 20 juin 2014.

1 : Midi et à 19h00 + offices

2 : Midi uniquement + offices

3 : Samedi Midi + offices

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....